

M4 : Communiquer et travailler en équipe



Compétences du référentiel

S2CP

Travailler dans le cadre des règles définies d'un travail d'équipe :

- respecter les règles de la vie collective ;
- travailler en équipe ;
- contribuer dans un groupe ;
- communiquer.



Ce module comprend 2 axes.

Le premier axe, **4A - Les Règles de vie collective**, concerne la notion de règles de vie collective au quotidien dans les sphères privée, publique et professionnelle, favorisant le vivre ensemble développé également en transversalité dans les modules de formation proposés par le CF2M par le biais de l'interculturel.

Le second axe, **4B - Travailler en équipe**, a pour objectif de développer vos aptitudes au travail et à la communication en équipe. Ce travail collaboratif se fera tout au long de votre parcours de formation, de manière transversale dans vos modules de formation, à travers l'accomplissement d'activités d'apprentissage et de tâches à réaliser.

Objectifs

Respecter les règles de vie collective :

- Identifier les règles et les appliquer
- Respecter les horaires et les rythmes de travail
- Contribuer au vivre ensemble (politesse, respect, etc.) au quotidien

- Adapter sa tenue vestimentaire aux contextes professionnel et de formation, en conformité avec les règles de sécurité et d'hygiène.

Travailler et communiquer dans le cadre des règles définies d'un travail en équipe :

- Identifier et comprendre les missions de chaque membre du groupe
- Mesurer l'impact de ses actions sur l'équipe
- Se confronter aux autres et faire face à la divergence des points de vue : échanger, argumenter, écouter, faire des concessions, ...
- S'exprimer à l'oral ou à l'écrit en adaptant le langage à son interlocuteur

Pour qui ?

Adultes, à partir de 16 ans, ne maîtrisant pas ou pas complètement les compétences nécessaires pour un travail en équipe efficace, dans leur contexte d'emploi

Aucun prérequis n'est demandé. Ce module est ouvert aux publics en voie d'alphabétisation, inscrits dans un parcours d'apprentissage du français.

PROGRAMME

4A - Règles de vie collective

SQ1 : J'identifie les règles de la vie collective pour les appliquer

- Je prends connaissance des règlements intérieurs : je sais ce qui est permis et ce qui est interdit
 - Lecture et compréhension du règlement intérieur du centre de formation et d'un exemple de règlement intérieur d'entreprise
- Je respecte les horaires et les rythmes de travail donnés dans un document :
 - Lecture et compréhension d'un planning de travail ou de formation, d'un contrat de travail.
 - L'organisation du temps de travail
- Je contribue au quotidien au vivre ensemble en m'appuyant sur les notions de politesse et de respect :
 - La connaissance des formules de politesse de base ; les postures ; les codes de conduite.

SQ2 : J'adapte ma tenue vestimentaire aux contextes professionnel et de formation, en conformité avec les règles de sécurité et d'hygiène

- Je sais comment adapter ma tenue aux contextes liés au professionnel /à la qualification :
 - La distinction entre sphères professionnelle, privée et publique
- Je connais et comprends les règles de sécurité et d'hygiène :
 - Lecture et compréhension des règles (notion plus développée dans les modules M5 et M10)

4B - Travailler et communiquer en équipe

Les connaissances présentées ci-dessous sont déclinées en transversal pour une acquisition et un développement progressif et contextualisé des compétences de communication et de travail en équipe.

1) Je comprends le contexte de travail et son environnement

2) Je travaille en équipe sur la réalisation d'une activité, d'une tâche ou d'un projet : se répartir les tâches, comprendre sa mission, agir, et communiquer

- Je communique et travaille en équipe :
 - Savoir écouter, faire valoir un point de vue
 - Se confronter aux autres et faire face à la divergence des points de vue : Échanger, argumenter, écouter, faire des concessions, ...
 - S'exprimer à l'oral ou à l'écrit en adaptant le langage à son interlocuteur
- J'identifie et je comprends les missions de chaque membre du groupe :
 - Lister les différentes missions et tâches à accomplir pour réaliser un projet
- Je peux mesurer l'impact de mes actions sur l'équipe

Les plus de la formation

La conception transversale de ce module permet le développement de compétences indispensables en contexte professionnel au travers d'activités pédagogiques et de tâches à réaliser à partir de supports authentiques et professionnels.

Vous êtes mobilisé autour d'un projet ou d'activités et de tâches pédagogiques en équipe, concrets, pratiques, à réaliser dans l'immédiat ou à court terme. Vous assimilez de ce fait, en formation, des automatismes et des habitudes de travail collaboratif : répartition des tâches, participation active, compréhension de son propre rôle et de ceux des collaborateurs, dynamique de groupe, respect des délais fixés, transférables dans le domaine professionnel. Au niveau personnel, ce module

vous permet de développer l'approche collective et un intérêt pour les valeurs de solidarité et de partage.